Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 28/04/2025 à 11h51
Réference de l'AR : 008-240800821-20250414-2025_04_084-DE
Publié le 28/04/2025 ; Rendu exécutoire le 28/04/2025

Département
Des ARDENNES
==========
ARRONDISSEMENT de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Conseillers de la Communauté en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la Maison de la Communauté
Le 22.04.2025
Convocation faite
Le 01.04.2025

Délibération N°2025-04-084

Approbation des AP (Autorisations de Programme) / CP (Crédits de paiement) du Budget GEMAPI

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse

---

Séance du 14 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le lundi quatorze avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Richard DEBOWSKI, Mme Mireille LARCHER (représentante de M. Pascal GILLAUX), M. André ESCOBAR, Mme Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, Mme Angélique WAUTOT (jusqu'au point 2025-04-085), M. Claude WALLENDORFF, Mme Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, Mme Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, Mme Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Teddy BISKUPSKI (représentant de M. Bernard DEFORGE), Mmes Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET (à partir du point 2025-04-050), Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Jean GUION, Mme Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, Mmes Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Philippe RAVIDAT), Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Fabien PRIGNON), Mme Virginie ROGISSART, MM. Pascal GILLAUX (représenté par Mme Mireille LARCHER), Mathieu SONNET (pouvoir à Mme Magali CAPLET), Mmes Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. André ESCOBAR), Angélique WAUTOT (à partir du point 2025-04-086, pouvoir à Mme Jennifer PECHEUX), MM. Antoine DI CARLO (pouvoir à Mme Isabelle FABRE), Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE (représenté par M. Teddy BISKUPSKI), Jean-Claude GRAVIER (pouvoir à Mme Dominique FLORES), M. Sébastien PAULET (jusqu'au point 2025-04-049), Mmes Brigitte DUMON (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Laure BARBE, Laetitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS.

Mme Dominique FLORES, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Considérant que la Communauté doit mettre en place le système des AP/CP en investissement et des AE/CP en fonctionnement, conformément à la nomenclature M57,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 14 avril 2025,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité :
Contre : M. Claude WALLENDORFF

* ***approuve*** l'AP suivante pour le Budget 2025 GEMAPI, modifiant le montant de l'AP votée en 2024 comme suit :

Extension du CISE	AP votée en 2024	Actualisation de l'AP	CP 2024 en €	CP 2025 voté en €	CP 2026 en €	CP 2027 en €	CP 2028 en €	CP 2029 en €	Commentaires
Dépenses	11 036 488 € HT soit 13 243 785,60 € TTC	Ajustement : +126 289,02 € HT Nouveau montant 11 162 777,02 € HT Nouveau montant : 13 395 332,42 € TTC	1 325 000 Réalisé : 0	1 378 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	6 016 492,42	
Recettes			8 829 158						- Compensation financière Etat : 8 829 158 € (VSF) - FCTVA : 2 197 370,33 € - Solde à financer : CCARM et autres financeurs : 2 368 804,09 €

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS